

SAS POUSSÉS DE LÀ, EURE

Des graines et des projets

Virginie Bernard aime se lancer des défis. En 2017 elle passe son exploitation en agriculture biologique. Elle produit des graines comestibles et n'a pas hésité à investir dans une chaîne de triage haut de gamme.

Virginie Bernard et ses fils Marius et Eliott possèdent une exploitation céréalière dans l'Eure avec un atelier de poules pondeuses en plein air. En bio depuis 2017, Virginie Bernard se souvient de sa principale crainte : le salissement des parcelles : « *Après avoir vu plusieurs parcelles, notamment chez Dominique Collin en Seine-et-Marne, j'étais convaincue que l'on pouvait faire du bio tout en gardant des cultures propres* », se souvient Virginie Bernard. Pour s'équiper, et pallier cette crainte, ils investissent dans un nouveau semoir d'un écartement de 16 cm et dans une bineuse Garford de 3 m 50.

En parallèle de cette adaptation technique, elle réfléchit aux cultures qu'elle va mettre sur sa ferme. « *Je voyais bien que les graines comestibles commençaient à prendre de plus en plus de place dans les habitudes de consommation des Français, indique l'agricultrice. Comme j'aime les défis, j'ai semé des pois chiches, des lentilles, du quinoa, de la cameline et du tournesol.* » Alors, la première année, ils dédient 11 ha de leurs 170 ha à la culture de ces légumineuses. Aujourd'hui, ils en comptent 30 ha.

Des graines et de l'huile

Pour les valoriser, l'agricultrice et son fils ont décidé de les conditionner et également de les transformer en huile. « *Nous avons acheté une presse à huile Écoléa pour transformer nos graines de tournesol,*



Dans l'Eure, Virginie Bernard et ses fils, Eliott, à gauche, et Marius, se sont lancés dans la production de graines à déguster.

lin, cameline et colza », détaille Virginie Bernard. Les produits sont commercialisés sous la marque « Poussés de Là » dans deux distributeurs automatiques à la ferme. De plus, on peut les retrouver dans les Amap, les magasins bio et de producteurs dans un rayon de 80 km autour de la ferme.

La réussite de la vente de graines à déguster n'aurait pas pu être possible sans l'investissement conséquent nécessaire au triage. Cette étape, essentielle pour commercialiser des graines, a demandé un investissement de 360 000 € dans une chaîne de triage complète avec un nettoyeur séparateur, table densimétrique et un trieur optique.

Une activité de triage à la ferme

Pour rentabiliser cet investissement conséquent, Virginie et son fils ont proposé des services de triage à des voisins agriculteurs. Aujourd'hui, cette activité va prendre une autre dimension : « *Nous venons d'être sélectionnés dans le cadre du Plan de Relance mis en place par le ministère de l'Agriculture* », confie Virginie Bernard. Par conséquent, l'exploitation va être aidée à hauteur de 40 % pour l'installation

d'un pont à bascule, d'une fosse, de deux cellules et d'un silencieux. Ainsi, les graines en vrac des autres agriculteurs et même de certaines coopératives vont pouvoir être triées à la ferme.

La mère et ses deux fils continuent de développer leur activité. Depuis quelques jours, les premiers sachets de pâtes et de farine fabriqués à la ferme à partir des céréales et des légumineuses de l'exploitation viennent rejoindre les graines et les huiles.

CARTE D'IDENTITÉ

- Date d'installation de Virginie Bernard : 1993
- Situation : Les Thilliers-en-Vexin, Eure
- Vice-présidente du Cercle d'échange de l'Eure
- Main-d'œuvre : 2 associés, 4 salariés
- SAU : 170 hectares dont : 70 ha de blé, 40 ha de luzerne pour déshydratation, 11 ha de colza, 30 ha de lentilles, pois chiches, lin fibre, quinoa, chia, tournesol, 17 ha pour un poulailler avec parcours
- Productions : grandes cultures, graines comestibles, œufs plein air.
- Commercialisation : coopérative et vente directe



Pour trier et ainsi commercialiser les graines, les agriculteurs ont investi dans une chaîne de triage dernier cri.